

son discours de troisième lecture. Nous pensions qu'il avait tout dit en deuxième lecture et lors du débat sur les motions proposées à l'étape du rapport, mais il a couronné le tout par une motion de clôture ridicule, alors que, de toute évidence, les conservateurs avaient déjà cédé et reculé à la dernière minute. Tous ces efforts étaient absolument inutiles, et nous aurions sans doute pu gagner un jour ou deux.

En 1973, nous avons connu une crise de l'énergie. On en a beaucoup parlé de tous les côtés de la Chambre et, bien sûr, dans le monde entier. Nous avons été obligés de prendre conscience de la vulnérabilité de nos approvisionnements pétroliers. On parlait alors de crise de l'énergie, et il y en a maintenant une autre, dans une certaine mesure, et à ces deux occasions nous avons pu établir à quel point nous dépendions des compagnies pétrolières multinationales et des autres pays producteurs.

Au cours de cette crise de l'énergie, le NPD détenait la balance du pouvoir à Ottawa. Nous avons obligé le gouvernement libéral, et nous en sommes fiers, à créer Petro-Canada, une société de la Couronne. Le gouvernement n'y croyait pas vraiment. Jamais une société de la Couronne n'a été créée par un parti en faveur de l'entreprise privée, qui y croyait vraiment. Néanmoins, les libéraux l'ont fait pour sauver des amis de la faillite, ou en dernier ressort, dans un effort désespéré, mais pas parce qu'ils croyaient à la valeur intrinsèque d'une société d'État devant rendre publiquement des comptes par l'intermédiaire du Parlement. Le gouvernement n'y croyait pas vraiment, il l'a fait parce qu'il n'avait pas d'autre choix. Il ne pouvait pas compter sur le secteur privé, sur les sociétés multinationales, pour défendre les intérêts des Canadiens ou faire passer les intérêts de la nation avant les leurs. C'était vrai alors, et ça l'est toujours maintenant.

Depuis lors, toutefois, les libéraux n'ont pas employé Petro-Canada comme instrument de politique nationale comme l'exige de temps à autre la situation. Bien que le gouvernement en ait parlé, qu'il ait fait certains gestes et pris certaines dispositions concernant Petro-Canada, les conservateurs par contre disent qu'ils s'en débarrasseront s'ils forment le prochain gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Je suis heureux d'en entendre quelques-uns manifester leur accord. Il y a des arguments pour et contre l'entreprise privée et des arguments pour et contre l'entreprise publique, mais, assurément, même quand on pense gagner la partie, ou la perdre, il y a des moments où il faut reconnaître à contrecœur que, quand une société multinationale peut mettre en péril notre autonomie et compromettre la sécurité de nos approvisionnements de pétrole au Canada, les arguments en faveur du contrôle public de l'entreprise publique dans l'intérêt de l'ensemble du pays doivent certes l'emporter sur les arguments en faveur de l'entreprise privée. Je me sers de ce mot sciemment parce que ces sociétés ne sont pas privées, elles sont très fermées et sélectes: elles sont plus que privées, elles sont des États déguisés en sociétés de la libre entreprise privée.

C'est là du parti-pris contre tout effort public, Petro-Canada étant la seule grande entreprise canadienne chez nous à ne pas appartenir à des capitaux étrangers. C'est la seule grande entreprise canadienne...

Des voix: Oh, oh!

Les approvisionnements d'énergie

M. Benjamin: Je vois le député de Battle River (M. Malone) secouer la tête. Je sais ce qu'il pense. Il pense à tous les petits entrepreneurs indépendants, tout minuscules, qui forent des trous dans le sol, effectuent des relevés géographiques et ainsi de suite. Je les connais très bien et je sais qu'au niveau des opérations internationales en matière de pétrole, à part Petro-Canada, nous n'avons pas une seule société privée dans l'industrie du pétrole qui appartienne aux Canadiens. Celles que nous avons ne comptent pour rien dans les milieux internationaux du pétrole. Les grandes opérations de pétrole au Canada ne sont pas canadiennes. Elles s'exercent sous la direction et sur les instructions de leurs sièges sociaux dans leurs pays d'origine. Elles ne peuvent faire autrement et je ne les en blâme pas.

Si vous et moi, monsieur l'Orateur, étions à la tête d'Esso ou du secteur canadien de Gulf ou de Texaco, nous n'agirions pas différemment, surtout si c'était ce pour quoi on nous payait.

Pour ceux qui s'en seraient pas aperçus, des événements analogues à ceux de 1973 sont en train de se produire en 1979. En raison du malaise social qui déchire l'Iran, nous sommes privés des 100,000 barils de pétrole que nous importions chaque jour de ce pays. Ce genre de problème ne date pas d'hier. En effet, il suffit de songer aux révolutions qui ont éclaté en Iraq, en 1958 et en 1963; ce pays se place au quatrième rang dans la production pétrolière. A cette occasion, certaines compagnies pétrolières privées nord-américaines ont lancé des avertissements. De tels événements se sont produits dans tous les pays, qu'il s'agisse de manifestations violentes ou pacifiques; ils ont été déchirés par les agitations et les révolutions.

La société géante Exxon, à laquelle appartient la compagnie Imperial Oil, a annoncé qu'elle détournerait chaque jour 25,000 barils de pétrole vénézuélien qui approvisionnaient le marché canadien par l'entreprise de la compagnie Esso; ce qui représente une quantité insignifiante de pétrole par rapport à l'ensemble des approvisionnements. Si la société Esso, qui est une filiale d'Exxon, faisait preuve de civisme et si Exxon avait songé à l'encourager dans cette voie, le problème ne se serait même pas posé. Ces gens vont tout naturellement protéger leurs intérêts propres, les intérêts de leurs clients des États-Unis et les intérêts des États-Unis eux-mêmes avant de se pencher sur les intérêts des clients de leur filiales du Canada.

● (2120)

Le comportement de cette société pétrolière multinationale dont le siège social se trouve aux États-Unis est tout à fait naturel, et je n'ai jamais eu d'illusion à cet égard, mais peut-être que mon ami de Battle River en a eu. Ce comportement est inhérent à sa nature même.

Le résultat est que les Canadiens ont été laissés à leurs piètres moyens, sans pouvoir espérer recevoir de l'aide ni des minuscules entreprises canadiennes, ni du Parlement, ni du gouvernement; ils sont en train de sombrer. Cela signifie que les Canadiens de l'Atlantique et de l'est du Québec verraient leurs approvisionnements de pétrole supprimés, non pas par une quelconque entreprise canadienne—leur pétrole ne provient pas de l'ouest du Canada—mais sur l'ordre d'une entreprise étrangère basée à New York et originaire d'un autre pays, qui tient à s'assurer de pouvoir alimenter ses clients des États-Unis.